

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 18 novembre 1997.

Présents : Mmes C. BOITEL, J. BOULANGER ET O. FAUCHER,
Mlle M-H. PICKERING.
Mrs J-P. DOUET, D. GELPEROWIC, D. GROSSET, C. HARMSWORTH, J. MAQUET, J-P.
NORMAND ET J-F. PICOU.

Présents dans la salle : Mme A. ANTRAIGUE. Mlle S. TROLLÉ. Mr BOULANGER

Secrétaire de séance : Mr MAQUET.

Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 14 octobre 1997, signature du registre.

- Conseil d'Enfants :

Election du 11 novembre 1997.

Elus : Sarah Blanchart (12voix) Vanessa Bourquin (8voix) Vincent Crombez (9voix) Gaël Debrouwer(9voix) Yoann Debrouwer(9voix) Anthony Normand(11voix) Carolyn Normand(8voix)Léticia Martins Da Fonseca(9voix) Emmanuel Martins Da Fonseca(8voix)

Président : Anthony Normand

1er adjoint : Sarah Blanchart - 2ème adjoint : Vanessa Bourquin

- Délibérations à prendre :

Surtaxe Eau : La situation financière laisse apparaître un excédent de clôture qui doit nous permettre de rembourser l'emprunt par anticipation et de constituer une réserve.

Le Conseil décide de maintenir la surtaxe actuelle, dans l'attente de connaître les fluctuations de consommation.

Location Maison des Loisirs : Décision de maintenir les tarifs en vigueur.

Location Logement Communal : Etant donné que le loyer n'a pas été révisé depuis 2 ans, décision est prise d'appliquer une augmentation de 4 %. Le loyer sera donc de 1 568.09 F/mois. Les charges d'entretien courant incombent au locataire et les travaux de grosses réparations restent à la charge de la commune.

- Convention Etat/Commune :

Suite au P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), une proposition de convention a été envoyée par l'état pour déléguer ou non la délivrance des actes d'urbanisme. Le Conseil décide de confier à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) le contrôle technique des dossiers et charge le Maire de signer la convention.

- Epandage des boues :

La SEDE a présenté son rapport. Obligation de contrôle des boues pendant le stockage et avant épandage. Comme convenu, lors de la signature du contrat d'affermage, la SAUR a en charge le suivi agronomique du Plan d'Épandage.

Une convention tripartite SAUR, Commune, Agriculteurs est en préparation pour être proposée à la signature.

- Assainissement :

Une lettre sera envoyée aux propriétaires qui ne sont pas encore raccordés, leur rappelant que le raccordement est obligatoire avant le 26 janvier 1998.

- Travaux :

- Le chauffe-eau du logement communal (au dessus de la mairie) a été changé,

- Un devis a été établi pour changer le régulateur du chauffage de la mairie.

Montant 5 435 F HT. Le conseil donne son accord pour ces travaux.

-Vestiaire du terrain de sport : Réfection de la salle de douche. Coût 21 279 F HT. Après discussion sur ce projet, du fait de la vétusté de l'installation et d'une conception peu rationnelle, le Conseil décide de faire effectuer les travaux par l'entreprise ECP Services.

- Budget 1998 :

La demande de réfection des routes de Silly le Long et Versigny n'a pas été prise en compte sur le budget 1997 par le Conseil Général. Ces travaux devraient être effectués en 1998.

- Rmistes :

Dans le cadre de la communauté de communes du Pays de Valois, les Rmistes devraient revenir pour les travaux de l'église.

- Commission listes électorales :

Monsieur HAMEON a été désigné par Monsieur le Sous-Préfet comme délégué de l'administration pour cette commission

- Communications diverses :

SNCF. Suite à la demande de la commune, le dossier concernant la taxe professionnelle est envoyé aux services juridiques de la SNCF qui doit nous répondre.

Chaque lundi soir, le maire réunit ses adjoints pour discuter des différents problèmes de la commune.

Electrification du local situé derrière la salle de réunion.

Réunion du P.N.R. (Parc Régional des Trois Forêts) à Gouvieux. Mr HARMSWORTH ayant assisté à cette réunion fait un bref compte-rendu. Beaucoup de résistance de la part des agriculteurs, des chasseurs et de l'O.N.F (Office National des Forêts). Cependant le Maire de Montagny précise que ce projet avance doucement mais sûrement.

Le club de VTT de LEWARDE organise une grande opération Téléthon qui consiste en un défi sportif pour 7 de leurs membres qui de LEWARDE doivent rejoindre EVRY, soit 260 kms et 67 communes traversées. Le convoi passera à Montagny-St-Félicité le 6 décembre à 7 H 06.

Dans le cadre de l'association des Maires de l'Oise, notre commune peut bénéficier d'un abonnement au WEB (Internet sous Wanaboo) pour trois mois, sans frais. Notre commune en profitera pour se faire connaître et faire découvrir son église.

Repas intercommunal Ermenonville/Montagny-Ste-Félicité est proposé pour le 16 janvier 1998. Accord sera demandé à la commune d'Ermenonville

La réunion du Conseil Municipal qui devait se tenir le 16 décembre est avancée au 15 décembre, du fait de l'absence de plusieurs conseillers.

La date retenue pour les voeux du Conseil Municipal aux administrés est le 10 janvier 1998.

La séance est levée à 22 h 45.